Fees

Femmes enceintes environnement et santé

En région Île-de-France
2022

appa
Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique

www.projetfees.fr

FEES

Femmes Enceintes, Environnement et Santé

Un projet national né en 2011

• HISTORIQUE

De nombreuses études soulignent aujourd'hui la plus grande **vulnérabilité des femmes enceintes et des nourrissons** aux polluants environnementaux. En effet, les scientifiques s'accordent à dire que notre santé (maladies chroniques) se détermine en grande partie durant les **1 000 premiers jours**. Les polluants environnementaux (notamment les substances cancérigènes mutagènes reprotoxiques et les perturbateurs endocriniens) peuvent agir directement sur le développement du fœtus et parfois impacter la santé des générations futures. Plus concrètement, la future mère est exposée à des centaines de substances chimiques lors de sa grossesse (fumée de tabac, monoxyde de carbone, pesticides, éthers de glycols, bisphénols, phtalates, aldéhydes…). Ces polluants, multiples, peuvent être véhiculés par l'air intérieur, l'alimentation ou encore les cosmétiques…

Face à ce contexte, et en cohérence avec les Plans Santé Environnement national et régional, la **Mutualité Française** et l'**Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique** se sont mobilisées depuis 2011, grâce au soutien de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Régional Hauts-de-France, en Nord-Pas de Calais puis en Hauts-de-France autour d'un projet innovant : le projet «**FEES - Femmes Enceintes, Environnement et Santé**». Ce projet a ainsi pour ambition de **réduire l'exposition aux polluants des futurs et jeunes parents et les risques sanitaires associés (perturbations endocriniennes, cancers, asthme et allergies…)**.

Une **analyse de situation** a été réalisée à travers un recueil bibliographique et la réalisation d'entretiens auprès de professionnels de la périnatalité et de femmes enceintes. Cette première étape a permis de définir les différents axes du projet, notamment la **formations** des professionnels de santé et la mise en place d'**ateliers de sensibilisation** à destination des futurs et jeunes parents.

De 2015 à 2017, une **évaluation globale** du projet FEES, financée par l'Institut national du cancer et l'ARS HDF, a été réalisée auprès de 55 professionnels formés et 560 futurs et jeunes parents, laquelle a confirmé l'intérêt et l'efficacité du projet FEES auprès des professionnels de la périnatalité comme des futurs et jeunes parents.

À partir de ces différentes expériences, le **projet FEES** s'est ensuite développé dans plusieurs régions de France : Ile-de-France, Centre-Val de Loire, Provence-Alpes Côte d'Azur, Grand Est, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes.

• Plus de **40 partenaires** font la force du projet sur le territoire national.

• Plus de **2000 professionnels** de santé ont été formés dans le cadre du projet FEES.

http://www.projetfees.fr/

LE PROJET FEES EN ÎLE-DE-FRANCE

Depuis 2014, l'APPA et la Mutualité Française Île-de -France developpent le projet FEES en region grâce au soutien de l'ARS IDF et de partenaires locaux.

527 professionnels ont été formés.

37 « Ambassadeurs FEES » agissent en région.

409 futurs et jeunes parents ont été sensibilisés lors des ateliers **« Bébé arrive, un cocon sans pollution »**.

• OBJECTIF DU PROJET FEES

Le Projet FEES a pour objectif de **diminuer l'exposition des femmes enceintes et des nourrissons aux polluants environnementaux présents dans :**

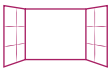

l'air intérieur

l'alimentation

les cosmétiques

Pour cela, il vise :

- La montée en compétence des professionnels de la périnatalité, sur le lien existant entre l'air intérieur, l'alimentation, les cosmétiques, et la santé afin qu'ils soient des relais de prévention auprès des futurs et jeunes parents ;
- La sensibilisation des futurs et jeunes parents aux polluants pouvant avoir un impact sur leur santé.

Les actions développées dans le cadre du projet

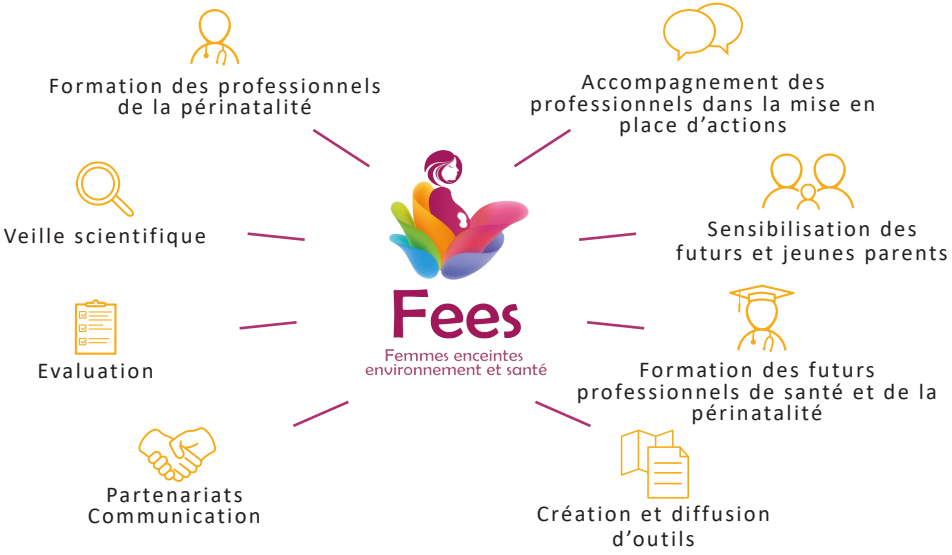

• PUBLICS BÉNÉFICIAIRES

Professionnels de la périnatalité et de la santé

Futurs et jeunes parents

• LES PARTENAIRES

• LES FORMATIONS À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DE LA PÉRINATALITÉ ET DE LA SANTÉ

L'APPA et la Mutualité Française IDF sont toutes deux organismes de formation, certifiés QUALIOPI depuis 2021, au titre de leurs actions de formation.

FORMATION THÉORIQUE

Une session de formation se compose de 3 modules d'une demi-journée.
Ces formations sont animées par l'APPA.

OBJECTIFS :

La formation permettra aux participants de :
• **Connaître** les enjeux en termes de santé environnementale dans le domaine de la périnatalité,
• **Comprendre** les liens existants entre l'environnement (air intérieur, alimentation, cosmétiques) et la santé de la femme enceinte et du nourrisson,
• **Connaître les principaux conseils de prévention permettant de réduire les risques liés aux polluants environnementaux.**

A l'issue de la formation, les participants seront ainsi en mesure d'**identifier les sources d'exposition de la femme enceinte et des nourissons** aux polluants environnementaux via l'air intérieur, l'alimentation et l'utilisation de cosmétiques et de **transmettre** les conseils adaptés.

PROGRAMME :

1er module
Contexte / Air intérieur et santé

- Contexte en santé environnementale
- Produits ménagers sans danger
- Aménagement de la chambre du bébé…

2ème module
Alimentation et santé

- Limiter les résidus de pesticides
- Choix des ustensiles de cuisine et des contenants
- Modes de cuisson…

3ème module
Cosmétiques et santé

- Choisir ses cosmétiques
- Produits pour la toilette de bébé
- Colorations…

Les différents **polluants** par voie d'exposition

Sources et **impacts** sur la santé de la femme enceinte, allaitante et du nourrisson

Conseils de prévention à transmettre et **solutions alternatives**

FORMATION « AMBASSADEURS FEES »

Une session de formation se compose de 3 modules d'une demi-journée pour les professionnels ayant assisté à l'ensemble des modules de la formation théorique. Ces formations sont animées par l'APPA et la Mutualité Française Île-de-France.

OBJECTIFS :

La formation permettra aux participants de :

- **Comprendre** l'intérêt de la promotion de la santé pour réduire les inégalités sociales de santé,
- S'initier à la **méthode de l'entretien motivationnel** pour accompagner le changement de comportement,
- **Connaître les outils pédagogiques et techniques** d'animation permettant de relayer les conseils de prévention en santé-environnement,
- **Rejoindre le réseau des ambassadeurs FEES** d' Ile-de-France.

A l'issue de la formation, les participants seront ainsi en mesure d'**informer leurs collègues** sur la thématique, d'**adapter les conseils** transmis à l'étape du changement de comportement dans laquelle se situe la patiente, d'**aborder la thématique** avec les personnes peu sensibilisées, résistantes ou vulnérables et d'**animer un atelier** collectif.

PROGRAMME :

1er module

Introduction à la **promotion de la santé** et aux **inégalités sociales de santé**

Présentation du **réseau des Ambassadeurs FEES**

Sensibiliser mes collègues

- S'approprier la « conférence 10 conseils »

Actualiser mes connaissances

- Comment faire de la veille scientifique ?
- Où trouver des sources d'information fiables ?

2ème module

Adapter ma posture à chaque personne

- Se familiariser avec les modèles de changements de comportements
- Découvrir et expérimenter l'entretien motivationnel (mises en situation)

3ème module

Animer un atelier collectif auprès des futurs et jeunes parents

- Connaitre les outils pédagogiques et les méthodes d'intervention
- Expérimenter les différents types d'animation (mises en situation)

Retrouvez toutes les offres de formation sur le site du projet FEES : http://www.projetfees.fr/
Pour toute information : projetfees@appa.asso.fr

• L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS FORMÉS

Suite aux sessions de formation/sensibilisation, les professionnels peuvent bénéficier d'**un accompagnement** par l'APPA et la Mutualité Française Île-de-France pour la mise en place d'**actions de prévention à destination des futurs et jeunes parents**.

Ces actions peuvent être de différents ordres : envois de documentation, ateliers, organisation de mini-conférences, expositions dans un hall d'accueil, animations de stands, etc.

Pour toute demande d'accompagnement : projetfees@appa.asso.fr ou aoliver@mutualite-idf.fr

• LES ATELIERS À DESTINATION DES FUTURS ET JEUNES PARENTS

La Mutualité Française Île-de-France propose en région des ateliers pratiques sur l'environnement et la santé des femmes enceintes : les ateliers **« Bébé arrive, un cocon sans pollution »**.

OBJECTIFS :

Les objectifs de ces ateliers destinés aux futurs et jeunes parents sont :

- Informer sur les liens entre la santé et l'environnement intérieur, les polluants du quotidien et leurs risques pour la santé
- Identifier les habitudes permettant d'éviter ou diminuer l'exposition aux polluants ;
- Echanger sur les alternatives saines et simples à mettre en œuvre grâce à l'expérience des participants.

VOUS SOUHAITEZ PROPOSER UN ATELIER A VOTRE PUBLIC ?
N'hésitez pas à nous contacter :

Aurore OLIVER
aoliver@mutualite-idf.fr

• LES PORTEURS DU PROJET

L'association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA) est reconnue d'utilité publique depuis 1962. Elle a pour but de :

• Susciter et de coordonner toutes études recherches et enquêtes statistiques sur la pollution atmosphérique ;

• D'entreprendre auprès du public des campagnes d'éducation et d'information sur les dangers de la pollution atmosphérique ;

• De présenter toutes suggestions aux collectivités, organismes publics ou privés, comités d'études en vue de l'adoption et de la mise en œuvre de toutes mesures destinées à lutter contre la pollution atmosphérique.

www.appa.asso.fr

La Mutualité Française Île-de-France rassemble près de 205 mutuelles qui représentent près de 5.2 millions de personnes protégées, soit près de la moitié de la population francilienne. La Mutualité Française IDF assure l'animation, la coordination, la représentation, le développement et la défense du mouvement mutualiste sur le territoire francilien.

En tant qu'Union Régionale de la Mutualité Française, elle mène des actions de prévention et de promotion de la santé en partenariat avec de nombreux acteurs de santé et de la protection sociale. C'est un acteur de terrain reconnu dans le domaine de la santé publique.

iledefrance.mutualite.fr

• LES FINANCEURS

Le projet FEES est soutenu par l'Agence Régionale de Santé Île-de-France et par Santé publique France.

CONTACTS

projetfees@appa.asso.fr

APPA

Mélie ROUSSEAU
Coordinatrice nationale du projet FEES pour l'APPA

melie.rousseau@appa.asso.fr

Mutualité Française IDF

Aurore OLIVIER
Cheffe de projets – Service Santé
Mutualité Française Île-de-France

aoliver@mutualite-idf.fr